

# Taxe d'apprentissage

## Formulaire de versement



École nationale supérieure  
d'architecture Paris-Malaquais

Ce bordereau nous est indispensable pour suivre vos versements.  
Nous vous remercions de bien vouloir nous le retourner complété  
avec votre versement **avant le 1<sup>er</sup> juin 2022**. Nous vous adresserons  
un reçu à réception.

### par email

à Florence Quiqueré, directrice adjointe  
florence.quiquere@paris-malaquais.archi.fr

### par courrier

ENSA Paris-Malaquais  
À l'attention de Florence Quiqueré  
14 rue Bonaparte  
CS 70614  
75272 Paris cedex 06

## Votre entreprise

Numéro de SIRET .....

Nom de société .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Versement effectué par :

Chèque     Virement    Montant ..... €

Personne à informer du suivi du dossier de la taxe d'apprentissage :

Mme     M.

Prénom .....

Nom .....

Fonction .....

Tél .....

Email .....

À quel titre avez-vous choisi de soutenir notre école ?

Diplômé·e de l'école     Enseignant·e de l'école     Entourage étudiant·e / enseignant·e

Entreprise partenaire / fournisseur / voisine de l'école

Autre (merci de préciser) .....

## Modalités de versement

### Habilitation :

ENSA Paris-Malaquais, établissement public d'enseignement supérieur

Siret : 180 092 215 000 11 - Code UAI : 075 18 71B

**Versement par chèque** : à l'ordre de « Agent comptable de l'ENSA Paris-Malaquais »

### Versement par virement :

> Titulaire du compte : ECOLE ARCHIT. PARIS MALAQUAIS AGENCE COMPTABLE

IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0052 363 / BIC : TRPUFRP1

> Indiquer en libellé du virement : TA2022 + Nom de votre société